

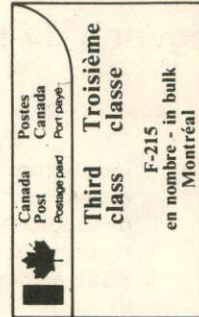
service de l'information (514) 286-2155 1001 St-Denis, Montréal H2X 3J1



nouvelles csn

numéro 81

semaine du 26 août au 1er sept. 1980



GRÈVE DANS LE TRANSPORT SCOLAIRE — En grève depuis le 4 juin dernier, le syndicat du transport d'écoliers des Laurentides (CSN), regroupant les salarié-e-s des compagnies Transport Blainville et Trans-Nord, ont pour une deuxième fois rejeté un rapport de médiateur à près de 80 %, choisissant ainsi de continuer leur grève. Ces deux compagnies travaillent depuis des années, avec leurs conseillers, à se débarrasser du syndicat plutôt qu'à négocier de bonne foi. Résultat, ce sont les 15 000 écoliers de la région Blainville-Deux-Montagnes qui commencent leur année scolaire sans transport.

NÉGOCIATIONS ROMPUES CHEZ FOURNIER STEEL WORKS DE BLACK LAKE — Alors que les négociations n'en étaient encore qu'au normatif, elles ont été rompues entre le syndicat et la compagnie de Renaud Fournier, de Black Lake. Les négociations, qui en étaient à la conciliation, ont échoué sur l'ancienneté et le mécanisme de progression pour les employés de métier. Les 70 travailleurs de Fournier Steel sont en lock-out depuis le 26 février dernier.

ACCREDITATION DU SYNDICAT DE LA CLINIQUE DENTAIRE DE VALLEYFIELD — La demande d'accréditation faite en juillet dernier vient d'être accordée par le ministère du Travail et le syndicat se prépare à négocier sa première convention collective. Un problème cependant : le boss a congédié la présidente du syndicat suite à ses activités syndicales.

DONNACONA ET VALLEYFIELD EN DEUIL *
OCCUPATIONS À GASPÉ ET À MONTRÉAL ***
FRONT COMMUN CONTRE LA GYPSUM.**

Le travail qui tue fait trois nouvelles victimes

Valleyfield, le 29 août 1980 — **DEUX MORTS À L'USINE CPCV DE VALLEYFIELD** — Dans la nuit du 25 au 26 août, deux ouvriers de l'usine de nitro C.P.C.V. ont trouvé une mort atroce dans les flammes qui ont ravagé leurs lieux de travail. Deux autres ouvriers ont été gravement blessés dans l'incendie. Pour la région du sud-ouest québécois, il s'agissait des seizième et dix-septième morts au travail depuis six ans, un bilan particulièrement lourd qui laisse planer peu de doutes sur l'absence totale de respect de la part des capitalistes pour la vie des ouvriers qui les font vivre. Réunis en assemblée générale après l'accident, les travailleurs de la Corporation des produits chimiques de Valleyfield ont résolu de respecter une journée de deuil le jour des funérailles de leurs deux camarades, le 29 août, en après-midi. Le même jour, à huit heures du matin, le syndicat avait organisé une cérémonie commémorative dans les lieux mêmes de l'entreprise, durant laquelle le président du syndicat a incité les compagnons d'Albert Leroux, 26 ans, et d'André Amyot, 34 ans, les deux victimes, à arrêter de travailler durant 24 heures pour le respect de la santé, de la sécurité, de la vie des travailleurs et travailleuses. « Aujourd'hui, a-t-il ajouté, ne serait-ce que par respect pour nos amis qui sont morts au travail, que la production s'arrête... Pour qu'il ne soit pas dit que la production l'emporte toujours sur le travailleur. Nous avons demandé à la compagnie de payer à tous les travailleurs une journée de deuil afin qu'ils puissent tous marquer un temps d'arrêt, par un arrêt de travail, leur respect pour André et Gilbert. Mais la compagnie a refusé cette demande : elle offre uniquement une libération pendant les heures du service funèbre. Par cette situation inévitable, elle nous divise et elle pense encore économiser en se foutant de nous... » 95 % des travailleurs de l'usine ont respecté la journée de deuil.

□ □ □

L'agenda du mouvement

septembre

- 5 **fédération des affaires sociales**, réunion inter-équipe des régions 4-5 et 6C à Saint-Hyacinthe
- 19 **FESP secteur scolaire** réunion du conseil à Montréal
- 22-23 **SECSN** réunion du conseil syndicat à Sainte-Foy
- 22-26 **conseil central de Québec**. Congrès régulier aux bureaux de la CSN à Québec
- 30 **Commerce** réunion d'équipe à Montréal

octobre

- 1-2 **Commerce** réunion d'équipe à Montréal
- 17-19 **conseil central des Laurentides** congrès annuel du conseil central
- 26-31 **fédération des affaires sociales (CSN)** congrès régulier à Québec.

novembre

- 29-30 **confédération des syndicats nationaux**. Poursuite du congrès régulier de mai dernier. À Québec.

NOUVELLES ADRESSES POUR TROIS BUREAUX RÉGIONAUX DE LA CSN —

• Hull

Conseil central de l'Outaouais
258, boul. Saint-Joseph
Hull J8Y 3X8
(819) 771-7447, 7450, 7453

• Sept-Îles

Conseil central de Sept-Îles
619, rue Brochu
Sept-Îles G4R 2X7
(418) 962-5571

• Chandler

Conseil central de la Gaspésie
165, rue Commerciale ouest
Chandler GOC 1K0
(418) 689-2294

Québec, le 26 août 1980 — UN OUVRIER DE LA DOMTAR DE DONNACONA MEURT DES SUITES DE SES BLESSURES — Un ouvrier de 59 ans, Lucien Godin, de Donnacona, est décédé le 25 août 1980 des suites des blessures qu'il s'était infligées lors d'un accident à l'usine de papier Domtar de Donnacona, le premier août 1980. Les enquêtes entreprises depuis ce temps n'ayant pas donné de résultat et les enquêteurs ayant tendance à tenir pour négligeables les conditions d'entretien et d'inspection des instruments, le syndicat des pâtes et papiers de Donnacona (CSN) a demandé aujourd'hui une enquête du coroner sur les faits et circonstances entourant cet accident. Il est d'autant plus important qu'on ne néglige rien, que mort d'homme est déjà survenue et que d'autres appareils semblables sont en opération dans l'usine pendant que d'autres encore sont sur le point d'être installés.

□ □ □

Des travailleurs et des travailleuses entreprennent des occupations pour faire respecter leurs revendications

Gaspé, le 26 août 1980 — DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DU POISSON DE GASPÉSIE OCCUPENT LES LOCAUX DE LA DGPM — Près du tiers des travailleurs et travailleuses du poisson de la Gaspésie, soit plus de 400, n'ont pas travaillé plus de 120 heures en 1980 et ne peuvent donc se qualifier pour le programme de revenu d'appoint. De crainte de se voir réduits au bien-être social, ils ont décidé d'occuper les nouveaux locaux gaspésiens de la Direction générale des pêcheries maritimes (gouvernement du Québec) afin d'obtenir des réponses à leurs questions et surtout l'intervention du ministre québécois de l'Agriculture et des Pêcheries, Jean Garon, afin que le gouvernement reconnaisse l'urgence de verser à ces travailleurs et travailleuses le revenu qui leur est essentiel. Le gouvernement s'est cependant fait surtout connaître jusqu'à présent par son mutisme le plus complet.

Gaspé, le 26 août 1980 — LA SÛRETÉ DU QUÉBEC INTERVIENT ET MET FIN À L'OCCUPATION — Les travailleurs et travailleuses des usines de transformation de poisson, qui occupaient ce matin les locaux de la DGPM de Gaspé, ont été évacués, en fin d'avant-midi, par les policiers de la Sûreté du Québec. Les travailleurs réclamaient l'intervention du ministre québécois Jean Garon pour que le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation applique le programme de revenu d'appoint à plus de 400 travailleurs(euses) qui n'ont pas pu se qualifier, cette année, parce qu'ils n'ont pas travaillé les 120 heures admissibles. C'est la diminution des prises de poisson de fond et la multiplication incompréhensible des usines de transformation de poisson qui est la cause de ce chômage critique des sites industriels de Rivière-au-Renard, de Cloridorme, de Newport et de Saint-Maurice-de-l'Échouerie.

Montréal, le 26 août 1980 — **LES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DU CAFÉ-CAMPUS OCCUPENT LES BUREAUX DE SERVICE-CAMPUS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL** — Suite à deux ans de lutte pour obtenir l'autogestion, suite à huit mois de négociation entre l'administration étudiante de Service-Campus et les travailleurs du Café-Campus afin d'obtenir la signature du contrat de vente finale du Café, aujourd'hui, les 60 travailleurs et travailleuses du Café-Campus passent à l'action. En effet, à partir de 14 h 30, les locaux administratifs de cette compagnie étudiante sont occupés. Par cette occupation, ils veulent dénoncer l'incompétence, l'incohérence et la mauvaise foi de cette administration qui spéculé sur le dos des travailleurs et menace par le fait même la viabilité de l'autogestion du Café-Campus.

□ □ □

Joliette, le 29 août 1980 — **LA SOLIDARITÉ S'ORGANISE AUTOUR DU CONFLIT DE LA GYPSUM À JOLIETTE** — **Mercredi le 27 août**, lors de l'assemblée régulière du Conseil central de Lanaudière, il a été résolu de discuter et de sensibiliser tous les syndicats de la région en exposant le conflit de la Gypsum et en invitant les officiers de ce syndicat à leur assemblée générale et en adoptant une proposition visant à établir un fonds d'aide aux familles des congédiés en demandant aux syndicats de verser \$ 0.05 par membre par semaine. Rappelons que le 25 juillet, la compagnie congédiait le président, le vice-président aux griefs et un syndiqué pour avoir défendu leurs confrères de travail lors d'un arrêt de travail provoqué par la compagnie. Puis Gypsum a récidivé en congédiant la semaine dernière trois officiers de syndicat à son usine de Saint-Jérôme (FTQ) suite à un refus des employés de travailler sur une cédule de travail de 4 jours de 12 heures établie unilatéralement par la compagnie. Nous voulons aussi mentionner qu'en 1979 la compagnie avait congédié le président du syndicat à l'usine de Louiseville. **Jeudi le 28 août**, une réunion des officiers des syndicats de Canadian Gypsum des usines de Joliette, rue Notre-Dame, à Montréal, et Saint-Jérôme a eu lieu. Suite aux trois congédiements survenus à Joliette et aux trois autres congédiements d'officiers de syndicat qui ont eu lieu à l'usine de Saint-Jérôme, les officiers estiment qu'il est nécessaire d'établir un regroupement des ouvriers de ces trois usines face à la compagnie. Même si le syndicat de Saint-Jérôme est affilié à la FTQ, les militants considèrent qu'il est absolument nécessaire de travailler ensemble pour faire réintégrer tant les officiers de Joliette que ceux de Saint-Jérôme et aussi prévenir que cette situation se produise à l'usine de la rue Notre-Dame, à Montréal. L'attitude de la compagnie Gypsum sera tout probablement exposée lors de la prochaine réunion du Conseil général de la FTQ, qui aura lieu à Montréal la première semaine de septembre. Le syndicat de Joliette voudrait aussi que ce conflit soit inscrit à l'ordre du jour lors des réunions des principales instances de la CSN.

□ □ □

petites nouvelles du papier

REPRISE DES NÉGOCIATIONS POUR LES FORESTIERS DE LA CIP — Les négociations reprennent le 4 septembre entre le syndicat des travailleurs en forêt de la Mauricie (CSN), en grève, et la CIP.

MANIFESTATION DES FORESTIERS DE GIRARDVILLE — Environ 200 grévistes du syndicat des travailleurs forestiers de Donohue/Saint-Félicien, du syndicat des travailleurs forestiers de Girardville, ont manifesté devant l'usine de la compagnie. Ils exigent la reprise des négociations dans les plus brefs délais. Les principales revendications concernent là aussi l'indexation, les vacances, le revenu garanti ainsi que la sécurité d'emploi.

MANIFESTATIONS ET INJONCTION À LA QUEBEC NORTH SHORE DE BAIE-COMEAU — Quelques 650 grévistes de cette compagnie de papier, accompagnés de ceux de la scierie des Outardes et de la Société de conservation de la Côte-Nord ont manifesté les 21 et 22 août devant les locaux de la QNS. Résultats : plus de 40 cordons de billots de quatre pieds bloquent l'entrée du moulin et consolident la ligne de piquetage qui s'y tient jour et nuit ; u... entrepreneur a accepté de retirer sa tronçonneuse de la forêt et d'autres entrepreneurs ont cessé leurs activités. Enfin, suite au sabotage de l'arboriduc, qui conduit le bois au moulin, la compagnie a tenu le syndicat responsable de tous les dommages. Ce dernier a donc demandé une injonction pour que cesse la réparation de l'arboriduc tant et aussi longtemps qu'il n'aura pas fait l'expertise des dégâts.

ENTENTE À LA CONSOLIDATED BATHURST DE PORT-ALFRED — Une entente est intervenue entre les 1000 travailleurs et la Consol de Port-Alfred. Plus de détails au prochain numéro.

LA TÊTE HAUTE — Les manuels de la cité de Sept-Îles ont accepté à plus de 87 % leur nouvelle convention collective après plus de trois mois de grève. Ils ont défoncé le pattern établi par les cols blancs, syndiqués avec le SFCP.

Montréal, le 28 août 1980 — POUR LA MAJORITÉ DES TRAVAILLEURS, LA RETRAITE EST UN CAUCHEMAR

— Parce qu'ils doivent subir une baisse considérable de revenus du jour au lendemain, le moment de la retraite apparaît à la très grande majorité de travailleurs et de travailleuses comme un cauchemar : ils deviennent marginalisés et dépendants. C'est la constatation qu'a soumise au 9e Congrès international de gérontologie sociale qui se tient actuellement au Québec le président de la Confédération mondiale du travail, Marcel Pépin. Selon lui, « S'il faut parler d'adaptabilité au vieillissement et à la retraite, il est bien difficile d'imaginer toutes sortes de programmes nouveaux si l'on n'assure pas d'abord aux travailleurs à la retraite un minimum décent pour vivre de manière indépendante. » Citant un rapport portant sur le financement du régime de rentes du Québec et les régimes supplémentaires de rentes, M. Pépin a déclaré que le tiers des retraités touchait des revenus se situant en deça du seuil de pauvreté, tel qu'établi et révisé par Statistiques-Canada, alors qu'un autre tiers se rapprochait de ce seuil... D'autre part, face aux pensions plutôt maigres versées par les régimes privés de retraite, M. Pépin dit partager l'avis du comité du Sénat qui a déposé un rapport sur cette question et selon lequel « *les Canadiens se font rouler* ». En effet, pas plus de 10 % des travailleurs retraités touchent des prestations de leurs employeurs. Cette situation s'explique entre autres, par le fait qu'un travailleur change en moyenne sept fois d'emploi durant sa vie active. M. Pépin a de plus plaidé en faveur de l'indexation des régimes supplémentaires de rentes, sans quoi la valeur de la rente est grugée d'année en année et perd finalement une grande partie de sa signification. Selon le syndicaliste, il faudrait viser à ce que les régimes de rentes assurent au retraité au moins 70 % du revenu antérieur à la retraite et ce, en valeur constante. Actuellement, par exemple, un couple dont un seul des conjoint retire une rente du régime public et dont le revenu était de \$ 20 000, soit \$ 14 732 disponible, touche, une fois à la retraite, seulement 49 % de cette somme, soit \$ 7 148. En conclusion, M. Pépin affirme que les problèmes des retraités ne se situent pas uniquement ou exclusivement à la question de leur revenu, « mais, demande-t-il, comment pourrions-nous résoudre les autres problèmes si cette question des revenus ne l'est pas ? »

LA GRÈVE SE CONTINUE À LA PLACE DES ARTS — Le syndicat des placeurs et ouvreuses de la PDA (CSN), en lock-out depuis 10 mois, tient à démentir la nouvelle diffusée par les médias à l'effet qu'un accord de principe est intervenu entre la Régie de la PDA et le syndicat et que seul le protocole de retour au travail reste à négocier. En effet, il n'y a encore aucune entente sur la question salariale.

INFORMATIONS DISPONIBLES SUR LES SYNDICATS INDÉPENDANTS —

Une publication sur les syndicats indépendants au Québec est maintenant disponible au centre de documentation de la CSN : *Les Syndicats indépendants au Québec : un aperçu de la situation*, par François Delorme, publié par le Centre de recherche et de statistiques sur le marché du travail.

JOURNÉE DE SOLIDARITÉ QUÉBEC-CHILI LE 20 SEPTEMBRE —

Tous les travailleurs et travailleuses du Québec sont invités à participer à cette **Journée de solidarité Québec-Chili-Amérique latine**, qui se tiendra sur la Grande place du pavillon Judith-Jasmin, à l'UQAM. Un militant syndicat chilien, résistant, sera au Québec pour cette journée et parlera de ses expériences de lutte. Des films seront également présentés sur la Bolivie, le Nicaragua et les femmes latino-américaines.